



Hiver 2011

Bulletin d'information de la municipalité d'Austin

Mot de la mairesse

Chers concitoyens,

Récemment, un citoyen qui assistait à une réunion du conseil pour la première fois est venu me voir à la fin pour me dire qu'il ignorait jusqu'alors que nous avions tant de dossiers à traiter. Il suffit de lire l'ordre du jour des réunions pour s'en convaincre!

Aux chemins, aux pompiers et à la cueillette des poubelles que les municipalités géraient anciennement s'ajoutent aujourd'hui l'occupation et l'aménagement du territoire, la planification urbaine, la protection de l'environnement, la culture, le patrimoine et les loisirs, Internet haute vitesse, la gestion des matières résiduelles, le schéma de couverture incendie, la police, les gaz de schiste... Les municipalités, petites et grandes, sont constamment interpellées dans un contexte de plus en plus contraignant et de plus en plus complexe.

Cela me rappelle les propos de M. Bernard Généreux, président de la Fédération québécoise des municipalités, qui, lors de sa tournée des municipalités à la suite des élections de 2009 disait « On est rendu loin de l'époque où les conseillers ouvraient leur enveloppe de documents au début de la séance du conseil! » Effectivement, le conseil tient chaque mois un atelier de travail qui dure plusieurs heures et échange quasi quotidiennement par courriel afin de faire avancer les dossiers en parallèle.

Je profite donc de l'occasion pour remercier mes collaborateurs privilégiés que sont les conseillers qui siègent avec moi pour leur soutien et leur grande disponibilité, ainsi que les membres du personnel permanents et temporaires pour leur dévouement et leurs efforts au quotidien.

Merci aussi aux bénévoles pour le don de temps et d'énergie consacrés à notre communauté.

C'est ensemble que nous pouvons maintenir l'excellente qualité de vie dont nous jouissons, ici, à Austin.

À tous, mes meilleurs vœux de santé et de prospérité pour la nouvelle année.

La mairesse,
Lisette Maillé



Chemin North, photo : Mathieu Godbout

Hiver 2011

Rapport de la mairesse 2 et 3

États financiers 2010
Rapport des vérificateurs
Rémunération des élus
Situation financière courante
Orientations générales pour 2012

Nouvelles des comités 4

Vie communautaire..... 5

Pourquoi j'ai choisi Austin

Science nature 6

Le coyote
L'asclépiade

Enviro-info..... 7

Récupération des sapins naturels
Rappel bacs verts
Le bois, ça se récupère!
Écocentres
Initiatives des maîtres composteurs
Sondage compostage

Échos administratifs..... 8

Interdiction de stationner la nuit
Rappel des numéros d'urgence
Horaire des fêtes
Séances du conseil
Reconnaissance aux bénévoles

Connaissez-vous l'infolettre?

Vous voulez être au fait de ce qui se passe dans la municipalité? Abonnez-vous à l'infolettre!

L'infolettre (ou bulletin d'information électronique) est un moyen facile et rapide de recevoir directement dans votre boîte de courriel, des avis publics de la municipalité, des invitations à des activités communautaires ou des nouvelles récentes d'intérêt général. Et c'est gratuit!

Pour vous abonner, vous n'avez qu'à visiter le site Web de la municipalité, inscrire votre nom et votre adresse courriel dans l'espace réservé à droite, puis cliquer sur le bouton « Soumettre ». La municipalité ne partagera sa liste d'adresses courriel d'aucune façon.

Si vous êtes déjà abonné, pourquoi ne pas passer le mot à vos voisins?

Selon l'article 955 du *Code municipal*, au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour son adoption, le maire doit faire rapport de la situation financière de la municipalité et, selon l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, rapport des montants reçus par les membres du conseil de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal.

Je suis très heureuse de vous présenter un exposé général de la situation financière de la municipalité d'Austin. Vous trouverez ci-dessous les résultats financiers pour l'exercice 2010, le dernier rapport des vérificateurs, le dernier programme triennal d'immobilisations et les projections pour l'exercice en cours. Suivront la liste des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés depuis le dernier rapport de la situation financière ainsi que la rémunération accordée aux élus. Pour terminer, vous pourrez prendre connaissance de la situation financière courante de la municipalité et des orientations générales du prochain budget.

États financiers 2010

Fonds d'administration Recettes et charges

Exercice se terminant le 31 décembre 2010

REVENUS	Budget	Réalisation
Revenus de fonctionnement	2 875 545	3 074 500
Revenu d'investissement		26 989
Revenus totaux	2 875 545	3 101 489
CHARGES		
Charges	2 806 487	2 869 588
Excédent de l'exercice	69 058	231 901
moins Revenus d'investissement		(26 989)
Excédent de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales		204 912
Conciliation à des fins fiscales	(69 058)	(31 666)
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0	173 246

Rapport des vérificateurs

Tel qu'il appert au rapport des vérificateurs, Raymond Chabot Grant Thornton s.e.n.c., comptables agréés, les présents états financiers présentent à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2010, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale du Québec.

Programme triennal d'immobilisations

Le programme triennal d'immobilisations adopté pour les années 2011, 2012 et 2013 s'élève à 6 758 718 \$. L'état des dépenses par projet pour 2011 se répartit ainsi :

Caserne incendie	24 963
Camion citerne avec pompe	38 431
Camion auto pompe.....	40 442
Chemin North (infrastructure).....	112 340
Rue du Lac des Sittelles.....	37 838
Rues Domaine Mont Orford.....	29 367
Domaine Orford (expropriation).....	43 021
Chemin North (pavage).....	2 108 638
Rues des Plaines, Vignes	414 560
Rues des Sapins, Myriques, Joncs.....	33 841
Total	3 183 441

Projections pour l'exercice en cours

Revenus prévus jusqu'au 31 décembre 2011

Taxe foncière générale	2 069 267
Taxes, compensation et tarification	615 779
Paielements tenant lieu de taxes.....	26 235
Transferts.....	87 334
Services rendus aux organismes municipaux	107 512
Imposition de droits	286 938
Autres revenus.....	40 814
Total des revenus projetés.....	3 233 879

Charges prévues jusqu'au 31 décembre 2011

Administration générale.....	693 069
Sécurité publique.....	735 341
Transport - réseau routier.....	621 951
Hygiène du milieu/matières résiduelles.....	404 014
Aménagement urbanisme et développement.....	220 013
Loisirs et culture.....	128 058
Frais de financement.....	91 123
Total des charges projetées	2 893 569
Conciliation à des fins fiscales.....	(130 530)
Excédent net projeté pour l'exercice 2011.....	209 779

Contrats

Contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

Calco 2000 inc. (Abat-poussière).....	31 253,06 \$
Excavation Stanley Mierzwinski (Déneigement)	283 474,35 \$
Excavation Lapalme (Réhabilitation du chemin North).....	977 626,18 \$
Groupe Deslandes Fortin inc. (Vidange fosses septiques)	86 845,06 \$
Groupe Poly-Tech (Surveillance des travaux de voirie).....	103 158,64 \$
Sani-Estrie inc. (Matières résiduelles et recyclables).....	146 074,24 \$
Sintra Inc. (Réhabilitation de rues)	655 019,53 \$
Total	2 283 451,06 \$

Contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ que la municipalité a conclus avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

Aucun

Rémunération des élus

Pour l'année 2011, le salaire de base à la fonction de mairesse est de 18 424 \$ et celui rattaché à la fonction de conseiller de 6 141,34 \$.

L'allocation annuelle de dépenses à la fonction de mairesse est de 9 212 \$ et celle rattachée à la fonction de conseiller est de 3 070,67 \$.

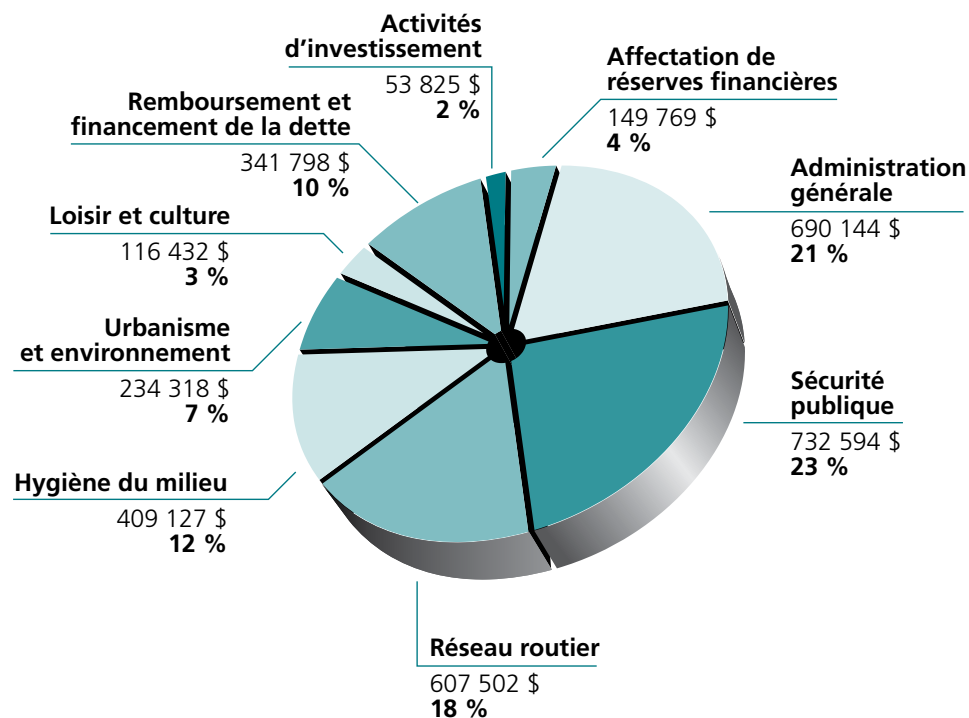
Le salaire de base versé par la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog (MRC) à la fonction de mairesse pour représenter la municipalité d'Austin à son conseil se chiffre pour l'année 2011, à 2 710 \$ et l'allocation non imposable de dépenses, à 1 355 \$. Ces montants incluent la participation au comité consultatif en environnement et au comité Internet haute vitesse de la MRC.

Le salaire de base versé par la Régie de police de Memphrémagog à la fonction de conseiller pour représenter la municipalité d'Austin à son conseil d'administration est estimé à 1 800 \$ pour l'année 2011.

Situation financière courante

Les données dont nous disposons sur les activités financières au 31 octobre 2011 indiquent des revenus de fonctionnement totalisant 3 233 878,57 \$ et des dépenses et affectations se chiffrant à 3 024 099,72 \$. Le présent exercice devrait se conclure par un excédent des revenus sur les dépenses d'environ 209 778,85 \$, excédent qui est attribuable à la vigueur de la construction résidentielle et par le niveau du marché des transactions immobilières.

La municipalité est en bonne santé financière, bien que les investissements importants dans les infrastructures ces dernières années alourdissent la dette à long terme.



Orientations générales pour 2012

Devant la fragilité de l'économie mondiale, le conseil agira avec prudence et ne prévoit aucun investissement majeur en 2012 de façon à préserver la solidité de la situation financière de la municipalité.

En septembre dernier, les évaluateurs ont déposé le nouveau rôle d'évaluation des immeubles de la municipalité, qui témoigne d'une nouvelle augmentation importante des valeurs par rapport au dernier rôle, il y a trois ans. Le conseil en tiendra compte dans l'établissement du taux de la taxe foncière générale, tout en étant conscient que le service de la dette pour la réfection du chemin North et, à moindre degré, l'augmentation de notre quote-part à la Régie de police et à la MRC de Memphrémagog pèseront lourd dans la balance.

Dans un souci d'optimisation fiscale, le conseil cherchera à faire plus ou mieux avec les mêmes budgets. L'utilisation de l'enrobé à froid pour paver le chemin North, en 2011, qui a permis une économie de 700 000 \$ par rapport au pavage conventionnel, en est un bel exemple. La collecte mécanisée des matières résiduelles à compter de 2012 qui fera baisser les coûts de 25 000 \$ en est un autre.

Dans l'immédiat, nous concentrerons nos efforts sur la gestion des matières résiduelles et sur des interventions ponctuelles d'amélioration du réseau routier. De plus, des dépenses modestes seront engagées afin de mettre en œuvre certaines initiatives qui ont été jugées prioritaires dans le cadre des travaux de la planification stratégique afin d'améliorer les services aux citoyens.

Nous dévoilerons les principaux projets de 2012 et nous adopterons le budget de fonctionnement ainsi que le plan d'immobilisations 2012-2014 lors d'une séance spéciale qui se tiendra le 12 décembre 2011 à 18 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Je vous invite à venir nombreux pour assister à cette importante rencontre publique afin de connaître les orientations financières 2012 pour la municipalité.

Lisette Maillé
Mairesse
Austin, le 7 novembre 2011.

Communication

Le comité des communications a été créé en janvier 2004 par le conseil d'alors qui souhaitait améliorer les communications avec les citoyens. À part l'envoi d'un bulletin par la poste quelques fois par année et l'affichage de certains avis à différents endroits sur le territoire, peu était fait pour renseigner les citoyens sur ce qui se passait à la municipalité.

Le comité nouvellement formé a donc pris quelques mesures pour rapprocher le conseil de ses citoyens :

- Rendre le bulletin plus intéressant et moins aride par l'ajout d'articles, de chroniques, de nouvelles sociales, etc.
- Organiser une rencontre annuelle avec les citoyens durant l'été, période où les villégiateurs sont aussi présents.
- Créer un site internet pour diffuser l'information.
- Uniformiser l'identité visuelle sur le plan des communications.

Le site internet, qui a été refondu l'an dernier, fait l'objet d'une supervision quotidienne par un webmestre. Le site permet aussi l'abonnement à une infolettre qui sert à diffuser des nouvelles d'intérêt général. La rencontre avec les citoyens est devenue une tradition et des dizaines de citoyens y participent chaque année. Enfin, l'image a été grandement améliorée avec l'aide de bénévoles et de professionnels.

Quant au bulletin, il a été bonifié et des numéros spéciaux sur de grands dossiers, comme la planification stratégique et l'environnement, ont été publiés. Toutefois, le comité veut l'améliorer encore et pour ce faire, il a besoin de savoir ce que vous aimeriez y lire. Y a-t-il des sujets qui vous intéressent particulièrement? Aimeriez-vous écrire une chronique ou rédiger des articles? Faites-nous part de vos suggestions! Le bulletin n'en sera que plus attrayant et plus intéressant. Alors? On vous attend...

Culturel

Lors du samedi culturel, le comité culturel a dévoilé une plaque dédiée à Nicholas Austin I. Posée à l'entrée de l'hôtel de ville, la plaque rappelle l'histoire de ce pionnier, le premier à s'installer sur les rives du lac Memphrémagog pour coloniser les terres du canton de Bolton obtenues des autorités du Bas-Canada, après de longues démarches de 1792 à 1797.

Une politique culturelle permettant d'orienter et de développer les actions culturelles à Austin en conformité avec la planification stratégique verra le jour au début de l'hiver.

Afin d'offrir un meilleur service, la bibliothèque Austin Livres-service est maintenant ouverte durant l'hiver le samedi de 10 à 11 h, sauf les jours fériés. Venez avec les enfants! Par ailleurs, vous y trouverez encore plus de livres, car le comité culturel a ajouté une section complète de rayons, et ce, grâce au travail de Mike, le jeune bénévole du projet Katimavik qui passe l'automne dans notre communauté. Merci Mike! ton travail profitera longtemps aux gens d'Austin.

MERCI! au *Chœur des Gens heureux* qui, grâce à son magnifique concert de Noël à l'Église d'Austin nous a mis encore cette année dans l'ambiance des Fêtes!

Environnement

Le comité consultatif en environnement (CCE) poursuit deux grands axes de réflexion : l'érosion constitue le premier, et la gestion des matières résiduelles est l'essentiel du deuxième.

De l'érosion découle toute la question de la santé de nos lacs. Quelles sont les meilleures pratiques pour atténuer l'impact lors d'une construction? Comment mettre en place des chemins sécuritaires tant pour les voitures que pour les milieux humides? Le Fonds vert, dont une nouvelle formule est présentement à l'étude, aide à implanter des structures freinant l'érosion. Cela met en lumière la nécessité d'un plan de gestion des eaux de ruissellement afin que nous puissions profiter de nos cours d'eau encore longtemps.

Au centre de toutes nos réflexions, il y a les gestes concrets des citoyens et l'impact des 3R : Réduire, Réutiliser, Recycler. Ainsi, l'adoption du bac à ordures constitue un pas dans la bonne direction, tant pour baisser les coûts de la collecte, que pour diminuer l'enfouissement. Recycler est un jeu d'enfant et l'accès à l'écocentre est de plus en plus facile. Pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour en faire un peu plus et composter? Des maîtres-composteurs spécialement formés sont disponibles pour répondre à toutes vos questions.

De même, nous vous invitons à nous transmettre vos questions, préoccupations et suggestions pour l'environnement à : comite-environnement-austin@googlegroups.com.

Loisirs

Félicitations aux nombreux bénévoles qui ont eu l'initiative d'aménager un terrain de pétanque au parc municipal. Le parc sera inauguré officiellement au printemps. Déjà, une ligue s'organise! Pour

toute information, appelez Normand au 819-868-1879 ou Colette au 819-843-4340.

Devant le succès qu'a remporté son bingo de novembre dernier et à la demande des participants, le comité des loisirs organisera un autre bingo le vendredi 23 mars. Rappelons que l'objectif premier de cette activité est de fournir une occasion de rencontre et de plaisir aux citoyens.

Au cours de l'automne, la municipalité a procédé au réaménagement de l'aire de jeux des enfants au parc municipal. On a installé quatre nouveaux jeux – un pneu, une bascule, une bascule quatre places, un dôme – achetés à même les 5 600 \$ recueillis grâce au projet Diagnostic résidentiel d'Hydro-Québec.

À partir du 9 janvier et jusqu'à la fin de la saison 2011-2012, la Station de ski du Mont-Orford offre aux résidents de la région de Memphrémagog un rabais de 20 % sur toutes les catégories de billet de journée à prix régulier! Renseignements sur le site orford.com 819 843-6548 poste 308

Pour vivre pleinement les plaisirs d'hiver, le comité organise une journée d'activités au parc municipal le 18 février, en collaboration avec Kino-Québec. Le programme est en cours de planification, mais de belles surprises vous attendent. Soyez au rendez-vous!

Rappelons que la patinoire au parc municipal et le chalet des sports sont ouverts tous les jours. Consultez l'horaire à www.municipalite.austin.qc.ca.

Le Train des mots

Le train des mots entre en gare. Des citoyens d'Austin jouissent de ce service d'aide à la lecture, à l'écriture et au calcul. L'organisme à but non lucratif accompagne des gens de 16 ans et plus dans ces apprentissages. Il offre à ses Voyageurs un service local, individuel, gratuit et confidentiel. Vous connaissez une personne qui lit ou écrit avec difficulté? Encouragez-la à communiquer avec nous ou proposez-lui de l'accompagner à une première rencontre.

Le Train des mots a besoin de dictionnaires. En avez-vous dont vous ne vous servez plus? Les plus utiles sont *Le Dictionnaire Visuel* (Québec Amérique) ou autre dictionnaire abondamment illustré, les *dictionnaires pour enfants ou adolescents* (moins de mots, gros caractères), les *Bescherelle* (pour la grammaire).

Communiquez avec Michèle Gaudreau, coordonnatrice, 297-9907 ou mgaudreau@axion.ca

Pourquoi j'ai choisi Austin

On se demande souvent ce qui a incité les gens à s'établir à Austin. M. André Guibert nous parle de son attachement à Austin, qui est lié à ses souvenirs d'enfance. Quel meilleur moment en cette période des fêtes pour nous rappeler la vie d'antan!

« Lorsque j'étais enfant, nous allions passer des vacances dans des chalets à différents endroits. Ma curiosité des lieux était rapidement satisfaite et l'ennui du manque de nouveauté se faisait sentir.

Mon premier contact avec la région fut quand mon père m'amena visiter une ferme à vendre (là où se trouvent maintenant les serres sur Nicholas-Austin) qui appartenait à John Bryant. Nous avons pris possession de la propriété au début de 1944. La découverte de choses tellement différentes de ce que je connaissais et le travail productif (enfin « plus ou moins ») me procuraient une grande satisfaction. Mais surtout, le fait de travailler sur quelque chose qui nous appartenait créait des liens de plus en plus profonds avec mon environnement. Nous, les enfants, participions à tous les travaux de la ferme... faire briller les cuivres des attelages de chevaux, prendre soin des poules, travailler au verger ou aux sucres. Quel enrichissement et quel contraste avec la vie de chalets!

Mon père me donnait une grande liberté pour ce que je faisais, mais me surveillait du coin de l'œil et me conseillait en cas d'erreurs. À 15 ou 16 ans, atteler les chevaux et les faire travailler, apprendre à piloter un hydravion dans la Baie Sargent (début de nombreuses aventures!), apprendre à conduire des tracteurs et un camion militaire (conduite à droite) avec ma sœur qui, la tête sortie de la trappe à gauche, m'avertissait si je pouvais dépasser... c'était loin de ce que vivaient mes compagnons de classe en ville. Et quels changements avec la vie à Outremont!

Pas d'électricité, ni d'eau courante, des bécosses, le poêle au bois et les briques qu'on faisait chauffer au four qu'on mettait dans les lits pour des réveils moins frileux, la ligne téléphonique partagée... Nous étions sur la même ligne que le Monastère et nous étions très souvent réveillés par des appels de nuit.

Dans ce temps-là, le chemin des Pères était en gravier et moins large que maintenant. La circulation plus lente permettait à ma mère de nous conduire en petit boggy et poney au quai Bryant pour nous rafraîchir après la journée passée à faire les foins.

À l'époque, il y avait un phare élevé, un mât auquel on hissait un drapeau pour signaler des passagers à l'*Antbémis*, une salle d'attente, trois cabines pour se changer et un espace pour attacher un cheval et une planche. La baignade n'était pas sans dangers; des téméraires plongeaient à partir de la rampe de la petite galerie autour du phare.

Le chemin des Pères n'étant pas entretenu l'hiver, nous devions descendre à Magog sur le lac gelé, laisser la voiture au quai Bryant et le fermier venait nous chercher dans un gros traîneau avec de grosses couvertures.

Après une chute dans l'escalier en tenant une lampe à l'huile Pigeon, ma mère exigea de mon père (alors président d'une entreprise spécialisée dans les travaux pour l'industrie lourde, lignes de transmission et postes de transformateurs) qu'il s'arrange pour avoir l'électricité. Ce fut le début de la Coopérative d'électricité d'East Bolton dont chaque utilisateur devait souscrire 100 \$ pour l'achat de parts.

C'est de tout ça que j'ai développé un goût prononcé pour la mécanique, pour l'électricité et pour l'électronique. Encore aujourd'hui, mes passe-temps favoris sont la radio militaire (1939-45), l'aviation et les moteurs... ainsi que le dépannage de problèmes électriques et mécaniques des voisins.

Ayant un caractère fonceur, je me suis adapté au milieu surtout anglophone qui prédominait dans les années 40 et 50. Je communiquais avec plus ou moins de succès au début, mais je me suis amélioré au fil du temps.

Je crois que ma première implication dans la communauté a été d'installer des guirlandes lumineuses lors de tombolas, suivie de l'installation de conduits électriques pour le presbytère de la paroisse et au Monastère lors d'agrandissements.

Voyant venir la vente de l'ancienne ferme, j'ai exploré plusieurs régions, mais aucune ne me plaisait. Je revenais toujours à Austin où mon père avait fait de la ferme un pivot pour les familles Guibert, Saint-Loup et Desrochers. Un lieu de rencontres qui devenaient presque des pèlerinages. Pour les centaines de repas qui furent servis au fil des ans, je suis profondément reconnaissant à mon épouse et à ma mère.

En 1971, je m'étais résigné à faire une offre pour un chalet au bord du lac. Mais, chance inouïe, l'offre fut refusée et une vieille ferme – avec une maison qui, d'après ma mère, ne valait même pas le coût de l'allumette pour la brûler – était disponible.

Grâce aux enseignements de mon père, au *cheap labour* des enfants et à l'aide d'un entrepreneur local, la maison fut convertie en une demeure chaleureuse, pleine de vie et pivot de la famille. Nous avons implanté ici des racines comme mon père l'avait fait à ce qu'on appelle « l'ancienne ferme », avec les mêmes résultats.

Retraité depuis 1996 et Austineux à plein temps, je suis comblé par la relève qu'a prise l'une de mes filles avec son conjoint, dans le même esprit que mes parents nous ont légué. La maison aujourd'hui bigénérationnelle est très adaptée à ma nouvelle condition. Elle me permet d'être encore utile à la communauté et à la famille.

Mes racines sont si fortes que je compte bien finir mes jours ici et rejoindre mon épouse et l'une de mes filles (futur imparfait) au dernier repos.

Ce ne sont que quelques souvenirs et mes enfants me disent « baleine » (cétacé). »



André Guibert au poste de pilotage d'un Lancaster

Et vous, pourquoi avez-vous choisi de vous établir à Austin? Écrivez-nous à communiqu@munipalite.austin.qc.ca ou au 21, chemin Millington. Nous avons hâte de vous lire.

Le coyote

Depuis son arrivée au Québec dans les années 1940, le coyote ne cesse d'accroître son aire de répartition. Cette extension est probablement attribuable en partie à sa grande capacité d'adaptation, à son opportunisme, à l'abattage des forêts, à la présence de carcasses d'animaux de ferme et à la disparition du loup, qui est l'un de ses prédateurs. Le coyote compte de nombreux ennemis dont le principal est l'humain. Selon les estimations, celui-ci serait responsable de la mort de 90 % des coyotes dans certaines régions. À part le loup, le coyote est la proie des ours noirs, des couguars, des aigles et pygargues et même des lynx.

Caractéristiques

Physiquement, le coyote ressemble à un petit loup. Le poids d'un coyote adulte se situe entre 9 et 23 kg alors que le loup gris pèse entre 18 et 42 kg. Autre distinction intéressante : le coyote garde la queue plutôt basse quand il trotte, tandis que le loup la garde haute. Le coyote est résistant, rusé et enjoué. Le plus rapide coureur de la famille des canidés, il peut atteindre une vitesse de 64 km/h, ce qui présente un défi pour les chasseurs, qui apprécient sa fourrure. Toutefois, deux choses le rendent vulnérable : il dort d'un sommeil profond et il a tendance à regarder derrière lui quand il s'enfuit.

Alimentation

Le coyote se nourrit principalement de petits rongeurs, de lapins, de lièvres, de marmottes, de rats laveurs et également des petits fruits sauvages. Il récupère aussi les carcasses d'animaux morts, ce qui le distingue ici encore du loup, qui a comme base d'alimentation le cerf de Virginie et l'orignal. Le coyote s'attaque rarement aux proies plus grosses que lui s'il est seul. Il est donc loin d'être démontré, comme certains l'affirment, qu'il est responsable du déclin des populations de cerfs de Virginie. Par contre, il s'attaque aux élevages de bovins, de moutons et de volailles, d'où lui vient en partie sa mauvaise réputation.

Reproduction

Le mâle et la femelle forment un couple pendant de nombreuses années. L'accouplement a lieu entre février et avril et la période de gestation dure de 60 à 66 jours. La portée comprend en général de 1 à 8 petits (5 ou 6 en moyenne). Les bébés, qui naissent aveugles, sont élevés dans une tanière composée d'une chambre d'environ un mètre de diamètre au fond d'un tunnel creusé sur les rives d'un cours d'eau, dans un fourré ou à partir du terrier abandonné par un autre mammifère. Les petits atteignent la taille adulte dès un an, mais la maturité sexuelle à deux ans seulement.

Comportement social

Contrairement au loup qui vit en meute très organisée, le coyote est en général solitaire ou vit en famille restreinte de 3 ou 4 individus. On le trouve dans les régions rurales et à proximité des villes, dans les champs, les buissons et les jeunes boisés. On l'entend plus souvent qu'on le voit. Son cri particulier et étonnant est constitué d'un hurlement accompagné d'une série de jappements, de glapissements et d'aboiements aigus et perçants. Quand il y a deux coyotes dans le même voisinage, ils se répondent, ce qui donne lieu à un concert saisissant et donne l'impression qu'ils sont beaucoup plus nombreux.



Photo : Mireille Dagenais

L'asclépiade

Il y a environ 100 espèces d'asclépiades dans le monde dont deux seulement sont présentes au Québec : l'asclépiade incarnate et l'asclépiade commune. Cette dernière, qui est la plus connue, est indigène au Québec. On l'appelle souvent « petit cochon » ou « cochon de lait » en raison du latex blanc et collant qu'on trouve dans toutes les parties de la plante. À l'été, ses grosses grappes de fleurs rosées ou blanchâtres parfument les champs. Et à l'automne, ses fruits en forme de petites bananes s'ouvrent et libèrent des graines munies de longues aigrettes de soie.

L'asclépiade est le refuge de différents insectes, dont le plus connu est le monarque. La femelle de ce papillon pond ses œufs sur la plante assurant ainsi aux chenilles une nourriture abondante. Insensibles aux toxines de la plante, les chenilles les emmagasinent et disposent ainsi d'une protection contre les prédateurs. En effet, le latex que produit l'asclépiade est toxique et ne peut être consommé que par des insectes spécialisés, comme la chrysomèle de l'asclépiade, la punaise de l'asclépiade et le longicorne de l'asclépiade, qui deviennent à leur tour empoisonnés. Les oiseaux reconnaissent le danger que présentent ces insectes par leur couleur rouge et noir.

L'asclépiade est une plante qui se propage rapidement. On la retrouve partout au Québec, même dans les régions plus urbaines. Elle préfère les bords de routes, les terrains vagues et les champs en friche. Peu exigeante, elle s'adapte bien aux sols sablonneux ou rocaillieux. Bien qu'elle soit considérée comme une mauvaise herbe, elle est fort utile. Au début du siècle dernier, l'asclépiade fut l'objet de plusieurs tentatives visant à en extraire le latex pour en faire du caoutchouc et à utiliser ses aigrettes soyeuses dans divers produits textiles, mais sans grands succès. Ses soies ont même déjà servi à bourrer les vestes de sauvetage. Les aigrettes, qui sont en fait des tubes microscopiques, ont la propriété de flotter et aussi d'être un très bon isolant.

Aujourd'hui, l'asclépiade est cultivée commercialement aux États-Unis pour ses aigrettes qui servent avec la plume au rembourrage des douillettes et des oreillers.



Photo : Mireille Dagenais

Récupération des sapins naturels

Le lundi 9 janvier, la municipalité fera la cueillette des sapins naturels laissés en bordure de la route, à des fins de récupération écologique. Les sapins doivent être complètement débarrassés de leurs décorations.

Rappel bacs verts

La municipalité a adopté le 4 octobre dernier, le règlement 11-390 l'autorisant à procéder à la collecte mécanisée des matières résiduelles et des matières recyclables. Cela signifie que **d'ici le 1^{er} janvier 2012, tous les citoyens devront se procurer un bac roulant vert de 240 litres ou de 360 litres**, de marque Schaefer, Rehrig ou IPL, pour la collecte de leurs ordures ménagères. (Ceux qui ont déjà un bac conforme de couleur noire pourront continuer à l'utiliser.)

Ces bacs sont en vente aux endroits suivants :

- Matériaux Magog-Orford
205, rue Centre, Magog
- Quincaillerie Eastman
413, rue Principale, Eastman
- Rona l'entrepôt
3400, boulevard Portland, Sherbrooke
- NovaEnvirocom
175, rue Oleg Stanek, Sherbrooke,
819-820-0291 (livraison à domicile incluse)

Un seul bac par logement sera autorisé et aucun sac ni autre contenant non compatible avec l'équipement mécanisé ne sera cueilli par l'entrepreneur.

Déjà, le coût du contrat passé avec l'entreprise de collecte pour 2012-2015 a baissé de 10 %, ce qui représente une économie de près de 25 000 \$! La diminution des volumes enfouis devrait, quant à elle, faire baisser nos coûts de 15 %.

Des études le prouvent : Quand nous sommes limités à un seul bac, nous réduisons notre consommation à la source, nous recyclons davantage et nous compostons!

Le bois, ça se récupère!

Le brûlage du bois à ciel ouvert est polluant et très nocif pour les personnes exposées à la fumée. La fumée produite par la combustion contient des poussières, des composés organiques volatils (COV), du CO₂, des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du goudron, de

la suie et un bon nombre de produits chimiques dangereux. Un feu de 50 kg de résidus verts produit autant de particules qu'un véhicule diesel faisant un parcours de 8 500 km. Faire partir le bois en fumée n'est donc pas toujours la meilleure solution. Le déchiquetage, le compostage et le recyclage sont de loin les options de remplacement à privilégier.

Le bois peut être traité et revalorisé. Plusieurs centres de tri québécois acceptent les matériaux en bois dont les résidus peuvent être réutilisés en chantier ou transformés en matériaux de construction, en granules, en paillis, en papier, en compost, etc.

Dans le cas du bois traité, seul le recyclage est approprié. En effet, le brûlage ordinaire est inacceptable, car les produits toxiques qu'il contient se retrouvent dans les cendres et dans la fumée. Pour les mêmes raisons, il est également fortement déconseillé d'utiliser du bois traité sous forme de paillis. Il faut se tourner vers l'écocentre ou un recycleur-récupérateur qui pourra en disposer de façon sécuritaire.

Écocentre de Magog

Bonne nouvelle! Nous sommes sur le point de conclure une entente avec la Ville de Magog pour que les citoyens d'Austin aient accès à l'écocentre de Magog en 2012. À suivre.

Écocentres mobiles

En 2011, nous avons récupéré 13,2 tonnes métriques de plus qu'en 2010! N'oubliez pas cette occasion de vous débarrasser de vos résidus de construction ou de rénovation. Les dates pour 2012 sont indiquées sur le calendrier.

Initiatives des maîtres composteurs

Grâce à Paul-Émile Guilbault, maître-composteur, Austin a maintenant son blogue sur le compostage! <http://www.austin-compostage.com>. On peut y trouver des articles et des liens intéressants, des photos et plus encore! N'hésitez pas à le consulter! Félicitations pour cette excellente initiative, monsieur Guilbault!

Un autre de nos maîtres-composteurs, Graham Weeks, a organisé un atelier de construction d'un composteur domestique en juillet dernier au lac Malaga, en collaboration avec le président de l'Association communautaire du Lac Malaga, André Bergeron, et le responsable de l'environnement, Jean-Pierre Rogel. Ensemble, ils ont également produit un bulletin spécial qui montre le déroulement de la journée et qui déboulonne les mythes qu'on entretient par rapport au compostage. Voyez le résultat à <http://www.municipalite.austin.qc.ca/fr/compostage/>. Bravo et merci!

Sondage compostage

Le sondage sur le compostage... en chiffres

L'été dernier, la municipalité a profité de la présence des bénévoles de Katimavik sur le territoire pour faire un sondage sur le compostage. Au total, 1 300 questionnaires ont été distribués. Voici quelques résultats :

32 % ont répondu

55 % permanents
43 % saisonniers

48 % font du compostage domestique

70 % compostent à l'année
30 % en été seulement

56 % utilisent un bac noir
30 % en tas
22 % bac en bois
3 % vermicompostage

52 % ne compostent pas

Pourquoi?
34 % crainte d'attirer des animaux
26 % manque de connaissance
26 % manque de temps
14 % crainte d'odeurs

Feuilles

50 % dans les boisés
30 % dans le compost
8 % déchiquetage à la tondeuse
7 % laissées sur place
5 % ensachés pour collecte

Gazon

84 % font de l'herbicyclage

Collecte des matières organiques

66 % en faveur
30 % favorables au bac brun
42 % utiliseraient les deux
28 % favorables à l'obligation de composter à la maison

50 % des personnes qui compostent à la maison continueraient de le faire, mais utiliseraient aussi le bac brun pour les matières impropres au compostage domestique (viandes, fromages, os, huiles et graisses)

La municipalité tiendra compte des résultats du sondage dans le cadre d'une étude plus approfondie de ses options au printemps 2012. Voyez tous les détails sous la rubrique des grands dossiers du site Web.

Merci pour votre participation fort éclairante!

Interdiction de stationner sur les rues la nuit

N'oubliez pas qu'il est interdit de stationner les véhicules sur la voie publique, la nuit (de minuit à 7 h) du 1^{er} novembre jusqu'au 1^{er} avril, et ce, pour faciliter les opérations de déneigement.

Horaire des fêtes

Veillez noter que les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés du 26 décembre au 2 janvier inclusivement.

Séances du conseil

Les séances ordinaires du conseil ont lieu le lundi (sauf exception), à 19 h, à l'hôtel de ville située au 21, chemin Millington aux dates suivantes : 9 janvier, 6 février, 12 mars, 2 avril, 1^{er} mai (mardi), 4 juin, 2 juillet, 6 août, 4 septembre (mardi), 1 octobre, 5 novembre et 3 décembre.

Reconnaissance aux bénévoles

En reconnaissance de la contribution énorme qu'ils apportent à la communauté, la municipalité organisera un événement de reconnaissance pour ses bénévoles, au printemps dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole.

IMPORTANT!

Rappel des numéros d'urgence

911 - pour toute intervention d'urgence (incendies, accidents ou situations qui demandent l'intervention des premiers répondants)

819-843-0000 ou **819-843-7671** – pour les demandes de permis de brûlage à ciel ouvert

819-820-5928 ou **819-843-2388** - pour les problèmes de voirie. (On peut aussi communiquer avec Arthur Bryant (819-843-4129) ou Jean-Marc Couture (819-843-3964), conseillers qui siègent au comité de voirie.)

Calendrier

9 janvier - Cueillette des sapins naturels

25 janvier - Rapport sur la gestion des matières résiduelles MRC, 18 h 30, salle communautaire

18 février - Plaisirs d'hiver et souper spaghetti, à partir de 13 h, au parc municipal

22 février - Projection du documentaire « Solution locales pour un désordre global », 18 h 30, salle communautaire

23 mars - Bingo, 19 h, salle communautaire

31 mars - Atelier sur le compostage par E. Smeesters, 13 h 30, salle communautaire

Corvée de nettoyage – date à confirmer

Joyeuses Fêtes!



Photo : Jean Morin

Le bulletin d'information municipal d'Austin est publié trois fois par année. Il est distribué par la poste et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) JOB 1B0
Téléphone : 819-843-2388 / Télécopieur : 819-843-8211
Courriel : info@municipalite.austin.qc.ca
Site Internet : <http://www.municipalite.austin.qc.ca>